



# LA LAÏCITÉ DANS LE SERVICE PUBLIC DE LA JUSTICE

---

## PROGRAMME

MARDI 18 JANVIER 2022

Colloque en ligne



En 2016, suite à une demande de la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces du Ministère de la Justice, la Mission de recherche Droit et Justice a lancé un appel à projets sur le thème de la « laïcité dans la Justice », afin de susciter une réflexion sur la place de la laïcité dans l'activité quotidienne des différentes juridictions et lieux de justice.

Trois rapports de recherche réalisés au sein des Universités de Bourgogne Franche-Comté, Jean Moulin Lyon 3 et Paris I Panthéon-Sorbonne, soutenus dans le cadre de cette initiative, ont ainsi été publiés en 2019 et 2020 :

- ***L'application du principe de laïcité dans la justice***, d'Elsa Forey et Yan Laidié (Dir.) (<http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/lapplication-du-principe-de-laicite-dans-la-justice/>),
- ***La laïcité dans la Justice***, de Mathilde Philip-Gay (Dir.) (<http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/la-laicite-dans-la-justice-2/>) et
- ***La laïcité dans la Justice***, de Christine Pauti (Dir.) (<http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/la-laicite-dans-la-justice/>).

Ce colloque est organisé par l'Institut des études et de la recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ), issu de la fusion de la Mission de recherche Droit et Justice et de l'IHEJ et par l'Association Française pour l'Histoire de la Justice.

Son objectif est de présenter les résultats de ces travaux en abordant la thématique de la laïcité sous un angle défini, celui des questions qui se posent aux professionnels de la justice dans leur pratique quotidienne. L'enjeu est de faciliter l'appréhension et la mise en œuvre par les professionnels de justice des implications du principe dans leur vie professionnelle, par la contextualisation du sujet auprès de l'ensemble des acteurs, actuels et futurs, du service public de la Justice.

En précisant les liens que le principe de laïcité entretient avec les principes fondamentaux de neutralité et d'impartialité, tout en évoquant les multiples cas de figure du quotidien judiciaire dans lesquels il est appelé à intervenir, le colloque s'emploie à saisir l'aspect protéiforme d'un principe qui ne « constitue pas en [lui-même] une liberté ni même un droit, mais plutôt une conception d'ensemble de l'exercice harmonieux des droits et libertés de la personne humaine », qui « s'impose pour concilier » (1).

(1) O. Schrameck, « Laïcité, neutralité et pluralisme », *Mélanges en l'honneur de Jacques Robert*, LGDJ, 1998, p. 195



## Comité d'organisation

Ce colloque est organisé par l'Institut des études et de la recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ) et l'Association Française pour l'Histoire de la Justice, qui ont bénéficié de l'appui d'un Comité scientifique et de pilotage composé de :

- **Sarah Albertin**, Responsable du programme Régulation de la mondialisation, Institut des Hautes Études sur la Justice puis Institut des études et de la recherche sur le Droit et la Justice
- **Yamina Benharrat**, Chercheuse associée à l'Institut des Hautes Études sur la Justice
- **Valérie Dervieux**, Présidente de la Chambre de l'instruction, Cour d'Appel de Paris
- **Vanessa Maquet**, Responsable de la valorisation et du suivi scientifique, Mission de recherche Droit et Justice puis Institut des études et de la recherche sur le Droit et la Justice
- **Kathia Martin-Chenut**, Directrice de recherche CNRS - UMR 8103 ISJPS/Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directrice adjointe scientifique de la Mission de recherche Droit et Justice puis de l'Institut des études et de la recherche sur le Droit et la Justice
- **Philippe Portier**, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études
- **Valérie Sagant**, Magistrate, Directrice de la Mission de recherche Droit et Justice puis de l'Institut des études et de la recherche sur le Droit et la Justice
- **Denis Salas**, Magistrat, Président de l'Association Française pour l'Histoire de la Justice et directeur scientifique des Cahiers de la justice



9H45

**Ouverture de la connexion**

10H00

Présentation de la journée et des ressources scientifiques par **Valérie SAGANT**, directrice MRDJ puis IERDJ.

10H10

Conférence introductive par **Philippe PORTIER**, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études (Paris, Paris Sciences & Lettres), Section des Sciences religieuses, Histoire et sociologie de la laïcité, auteur de *L'État et les religions en France, Une sociologie historique de la laïcité*, PUR, 2016.

Cette conférence inaugurale s'attache à poser les bases du débat intellectuel autour du principe de laïcité, en retraçant l'évolution historique et philosophique de ce dernier. Éclairée par une mise en perspective internationale et un tour d'horizon de la cartographie intellectuelle actuelle en la matière, cette approche historique permet de cerner les enjeux que revêt la mise en application du principe au sein du service public de la justice et les éléments de réponse qu'il convient d'apporter aux différentes problématiques qu'elle suscite.

10H45

**Table ronde 1 : Les professionnels de justice et les signes extérieurs de croyances religieuses, philosophiques et politiques**

Quelle est l'obligation faite aux personnels de justice de présenter une apparence qui garantisse leur neutralité aux yeux des usagers ? Convient-il de distinguer selon l'ordre judiciaire et administratif, selon le type de contribution au service public de la justice ou les lieux où les fonctions sont exercées ? Les interventions s'emploieront à mettre en lumière la diversité des situations dans lesquelles cet aspect du principe de laïcité peut trouver à s'appliquer et la/es manière(s) dont il peut être appréhendé et géré en pratique.

Introduction par la Présidente de la table ronde, **Rita HERMON-BELOT**, Directrice d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.



Contextualisation par **Christine PAUTI**, Maitresse de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et auteure du rapport *La laïcité dans la Justice* (2019).

Intervention et réaction de **Jane-Florentine RICHARD**, référente nationale laïcité, Direction de l'Administration Pénitentiaire.

### Échanges avec le public puis pause de 10 minutes

11H40

#### Table ronde 2 : Les professionnels de justice face à l'absence de neutralité des justiciables

Les usagers du service public de la justice ne sont pas soumis aux mêmes règles que les professionnels et sont libres de manifester leurs convictions dans l'enceinte judiciaire. Cependant, des limitations à cette liberté existent et, en pratique, d'autres principes sont susceptibles d'en restreindre l'exercice. Les interventions viseront à clarifier les conditions de mise en œuvre de ces restrictions.

Introduction par le Président de la table ronde, **Alain LACABARATS**, Magistrat, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation.

Contextualisation par **Mathilde PHILIP-GAY**, Professeure de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, co-directrice du centre de droit constitutionnel (CDC), auteure du rapport *La laïcité dans la Justice* (2019).

Intervention et réaction de **Nanni CERVO**, Formatrice et référente laïcité-citoyenneté à la Direction Territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse Rhône-Ain.

### Échanges avec le public

12H30

Pause déjeuner



14H00

**Table ronde 3 : Les professionnels de justice et leurs convictions religieuses, philosophiques et politiques dans l'exercice de leurs fonctions**

Comment décrypter l'articulation du principe de laïcité avec les principes de neutralité, d'impartialité et de loyauté qui s'imposent par ailleurs également aux professionnels de la justice dans l'exercice de leurs fonctions ? Quelle est en particulier l'incidence du principe de laïcité sur l'office du juge et sur la manière de juger ?

Introduction par la Présidente de la table ronde, **Valérie DERVIEUX**, Présidente de la Chambre de l'instruction, Cour d'Appel de Paris.

Contextualisation par **Elsa FOREY**, Professeure de droit public, CREDESPO Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC), co-auteure avec Yan LAIDIÉ du rapport L'application du principe de laïcité à la Justice (2019).

Intervention et réaction de **Ségolène PASQUIER**, Magistrate, Adjointe au Chef du Bureau de l'accès au droit et de la médiation, SADJAV/Secrétariat général du ministère de la Justice.

**Échanges avec le public**

15H00

Mise en perspective par **Anne WYVEKENS**, Directrice de recherche CNRS émérite à l'Institut des sciences sociales du politique - École normale supérieure Paris Saclay, et **Barbara TRUFFIN**, Directrice du Centre d'histoire du droit et d'anthropologie juridique de l'Université Libre de Bruxelles, co-auteurs du rapport *Justice, familles et convictions : un silence religieux* (Défenseur des droits, Août 2021).

15H30

Propos conclusifs : **Denis SALAS**, Magistrat, Directeur scientifique des Cahiers de la Justice, Président de l'Association Française pour l'Histoire de la Justice.





## POUR ALLER PLUS LOIN

### BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

#### **MIAILLE MICHEL**

*La laïcité. Solutions aux problèmes d'aujourd'hui*, coll. A savoir, Dalloz (2020, 4ème éd.)

#### **BAUBÉROT JEAN, PORTIER PHILIPPE, WILLAIME JEAN-PAUL**

*La Sécularisation en question. Religions et laïcités au prisme des sciences sociales*, Classiques Garnier (2019)

#### **NABLI BÉLIGH**

*Laïcité de l'Etat et Etat de droit*, Coll. Thèmes Et Commentaires, Dalloz (2019)

#### **RAYNAUD PHILIPPE**

*La laïcité : Histoire d'une singularité française*, Coll. L'Esprit de la Cité, Gallimard (2019)

#### **BAUBÉROT JEAN**

*Histoire de la laïcité en France*, Coll. Que-sais-je ?, PUF (2017, 7ème éd.)

#### **DEBRAY RÉGIS, LESCHI DIDIER**

*La laïcité au quotidien* Guide pratique, Gallimard Folio (2016)

#### **BAUBÉROT JEAN**

*La laïcité falsifiée*, La Découverte/Poche (2014)

#### **BAUBÉROT JEAN**

*Les laïcités dans le monde*, PUF (2014)

#### **KINTZLER CATHERINE**

*Penser la laïcité*, Minerve (2014)



## POUR ALLER PLUS LOIN

### BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

#### **FOREY ELSA ET LAIDIÉ YAN (DIR.),**

*L'application du principe de laïcité dans la justice,*

<http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/lapplication-du-principe-de-laicite-dans-la-justice/>

#### **PHILIP-GAY MATHILDE (DIR.),**

*La laïcité dans la Justice,*

<http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/la-laicite-dans-la-justice-2/>

#### **PAUTI CHRISTINE (DIR.),**

*La laïcité dans la Justice,*

<http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/la-laicite-dans-la-justice/>

#### **WYVEKENS ANNE ET TRUFFIN BARBARA (DIR.),**

*Justice, famille et conviction : un silence religieux,*

Rapport remis au Défenseur des droits, 2021

.....

*LAÏCITE*, Grand Angle, Dalloz (2019)

*Les Gardiens de la Laïcité*, Les Cahiers de la Justice, n°3 (2018)

Conseil d'État, *Étude demandée par le Défenseur des droits le 20 septembre 2013*, 19 déc. 2013

Conseil d'État, *Un siècle de laïcité*, Rapport public (2004)





*Ce colloque est éligible à la formation continue des magistrats et des avocats.*

**Les débats seront publics et feront l'objet d'une captation vidéo en vue d'une rediffusion ultérieure.**

Avec la collaboration de Carla Capuano, chargée d'assistance au suivi scientifique de la MRDJ

MAQUETTAGE - Laetitia Louis-Hommani,  
communication de la Mission de recherche Droit et Justice - août 2021